



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Étude du CREATE : Un outil intéressant, mais qui suscite bien des questions

Montréal, le 27 août 2015 - Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) considère que l'étude comparative des systèmes de récupération des contenants de boisson au Québec du Centre de recherche en économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie (CREATE), contribuera à alimenter les réflexions dans ce dossier, malgré ses limites évidentes et ses faiblesses.

« Il faut comprendre que cette étude consiste d'abord et avant tout en la création d'un outil d'aide à la prise de décision économique, construit à l'aide d'un chiffrier électronique. En fonction des hypothèses que l'on pose, nous pouvons obtenir des conclusions radicalement différentes selon l'aveu même du CREATE », mentionne Jérôme Normand, président de l'organisme. « C'est peut-être là notre plus grande critique concernant le document, nous y retrouvons tout et son contraire », poursuit-il.

Ainsi, l'étude fait ressortir qu'il serait mieux sur le plan économique que les contenants d'aluminium à remplissage unique soient pris en charge par la collecte sélective alors que les taux de recyclage pour cette matière n'y sont que de 31 % versus 71 % pour le système de consigne. « L'approche du CREATE est de favoriser les systèmes les moins chers même si ces derniers sont les moins performants. Ça, c'est un véritable retour en arrière. Les décisions dans ce dossier devraient tenir compte des principes du développement durable dans leur ensemble, pas juste des aspects économiques », soutient Sébastien LeVasseur, administrateur de l'organisme.

D'autres éléments suscitent des interrogations dans l'étude : l'élargissement de la consigne aux contenants de boisson en carton ou le fait de tripler aléatoirement les coûts de manutention des contenants consignés. « Il est évident qu'en introduisant de telles variables, la modernisation de la consigne devient moins attrayante. Quant à la consigne sociale ou le développement d'une économie circulaire grâce à ce mode de récupération, ces aspects n'ont tout simplement pas été abordés par le CREATE », conclut Monsieur LeVasseur.

- 30 -

Source : M. Karel Ménard : (514) 396-2686 poste 701; portable (514) 647-3438